



Auto non conforme à l'annonce du vendeur

Par **glode55**, le **04/04/2009** à **15:47**

bonjour, j'ai acheté hier (3 avril) à Paris une TWINGO, à un particulier. J'ai payé en liquide contre reçu, et à mon retour à Dijon, un de mes amis m'a dit que le véhicule n'était pas équipé d'AIRBAG comme le vendeur l'avait stipulé dans l'annonce. (j'ai une copie de l'annonce) Ce jour, 4 avril, j'ai contacté le vendeur pour annuler la vente, le véhicule ne correspondant pas à ce que je recherchais, et à l'annonce. Ce dernier m'a dit qu'il pensait qu'il en était équipé, mais que la vente était faite et qu'il ne voulait pas l'annuler... A noter que je lui ai même proposé de lui ramener le jour même le véhicule à paris, en concédant 100 euros pour les 630 KM réalisés pour l'aller retour Paris /Dijon.

Ai-je un recours ?

merci